

# AGRICULTURE : LES CHEPTELS EN OCCITANIE

Août 2023

## OCCITANIE : PREMIER RANG NATIONAL POUR LES OVINS, LA PRODUCTION DE LAIT DE BREBIS ET LA PRODUCTION DE MIEL

### **32 % des effectifs en ovins de France métropolitaine se trouvent dans la région Occitanie qui occupe ainsi la première place nationale**

Avec 2 094 655 de têtes de bétail en espèce ovine (moutons, brebis, agneaux), la région Occitanie représente 32,1% des effectifs ovins de France métropolitaine et occupe la première place dans la hiérarchie des régions (Cf. tableau 1). L'élevage ovin est dédié à la production de viande mais aussi à la production de lait. L'Occitanie occupe également la première place nationale si l'on considère la production de viande ovine avec 1 887 540 têtes en 2022 (soit 34,8% de la production de France métropolitaine).

Trois départements concentrent près de 70% des effectifs ovins de la région (Cf. tableau 2) : Aveyron (42,1%), Tarn (15%) et Lot (12,5%).

L'Occitanie est en tête des régions de France métropolitaine pour la production de lait de brebis avec 2 278 710 hectolitres produits en 2022 (près de 228 millions de litres), soit 68,4% de la production nationale. La production laitière est concentrée autour de la zone AOP de Roquefort. 96,7% de la production de lait de brebis d'Occitanie est destinée à la production industrielle.

Dans la hiérarchie nationale l'Occitanie se place en seconde position pour les caprins, septième position pour les porcins et huitième pour les espèces bovines si l'on considère les effectifs de bétails en fin d'année.

L'Occitanie représente 14% du cheptel de chèvres (caprins) de France métropolitaine et a produit 887 070 hectolitres de lait de chèvre en 2022 (88 millions de litres), soit 12,7% de la production nationale (troisième place pour l'Occitanie). 21,7% de la production de lait de chèvre en Occitanie est utilisée à la ferme pour la production de produits fermiers et 77,3% sont livrés à l'industrie (1% est destiné à l'autoconsommation).

L'Aveyron, le Lot et le Tarn et Garonne, concentrent 62,5% des caprins de la région. Avec 125 788 animaux finis produits en 2022, l'Occitanie représente 12,8% de la production nationale de viande caprine de France métropolitaine et occupe la troisième place dans le classement régional.

L'Occitanie concentre 3,3% des effectifs porcins de France métropolitaine et produit 3,2% de la viande porcine française. Quatre départements concentrent 80% des têtes de bétail porcins de la région recensés en fin d'année : Aveyron (42%), Tarn (14,9%), Lot (12,3%) et Hautes-Pyrénées (11,2%).

L'Occitanie concentre 7,5% des effectifs bovins de France métropolitaine. L'élevage bovin est destiné soit à la production de viande, soit à la production de lait. En 2022, l'Occitanie comptait 103 233 vaches laitières, soit 18% de l'ensemble des vaches comptabilisées dans la région (le complément étant les vaches nourrices). La région Occitanie représente 3,2% du cheptel de vaches laitières de France métropolitaine.

L'Occitanie a produit 6 423 440 hectolitres de lait de vache en 2022 (642 millions de litres), soit 2,8% de la production nationale (neuvième place pour la région dans la hiérarchie régionale). En Occitanie la production est essentiellement concentrée dans la partie sud du massif central et dans les Pyrénées. Si l'on considère la production de viande bovine, avec 321 812 têtes en 2022, l'Occitanie représente 7,8% de la production nationale et se situe au septième rang dans la hiérarchie des régions.

**Tableau 1 : effectifs de bétail hors équidés en 2022 dans la région Occitanie**

	Effectifs	En % de France métropolitaine	Rang de l'Occitanie dans le classement des régions
Ensemble espèce caprine	185 680	14,0%	2
Ensemble espèce ovine	2 094 655	32,1%	1
Ensemble espèce bovine	1 269 570	7,5%	8
Ensemble espèce porcine	397 960	3,3%	7

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (SAA). Les statistiques 2022 sont provisoires.

**Tableau 2 : part des départements dans l'Occitanie selon les effectifs de bétail hors équidés en 2022**

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hauts-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales
Ensemble espèce caprine	3,8%	37,1%	2,6%	3,8%	14,2%	2,7%	6,7%	11,2%	2,3%	5,2%	3,1%	5,2%	2,2%
Ensemble espèce ovine	4,6%	42,1%	3,4%	1,4%	12,5%	5,7%	15,0%	1,7%	2,3%	2,2%	2,0%	6,4%	0,7%
Ensemble espèce bovine	5,7%	33,4%	6,8%	5,9%	9,6%	7,5%	10,5%	4,0%	1,8%	1,2%	1,0%	11,4%	1,2%
Ensemble espèce porcine	0,7%	42,0%	2,2%	6,9%	12,3%	11,2%	14,9%	3,3%	3,3%	0,3%	0,8%	1,5%	0,7%

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (SAA). Les statistiques 2022 sont provisoires.

### Occitanie : deuxième région de France métropolitaine pour le nombre d'équidés

Sur l'ensemble des effectifs d'équidés dans les exploitations agricoles de France métropolitaine, la région Occitanie en concentre près de 15% et occupe la seconde place dans la hiérarchie régionale (Cf. tableau 3).

**Tableau 3 : effectifs des espèces équinnes en 2022 dans la région Occitanie**

	Effectifs	En % de France métropolitaine	Rang de l'Occitanie dans le classement des régions
Chevaux de selle, sport, loisirs et course	33 102	13,0%	2
Chevaux lourds	6 892	20,1%	2
Ensemble espèce chevaline	39 994	13,9%	2
Anes, mulets, bardots	5 748	27,8%	1
<b>Ensemble équidés</b>	<b>45 742</b>	<b>14,8%</b>	<b>2</b>

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (SAA). Les statistiques 2022 sont provisoires.

### Occitanie : troisième région de France pour le nombre de canards à gaver, les oies et les cailles d'élevage

Le poids de l'Occitanie dans la France métropolitaine dépasse les 8% pour deux types d'élevages (cf. tableau 4) : les canards à gaver (21,9%) et les oies (8,7%). La région Occitanie a produit 431 769 000 d'œufs de consommation en 2022, soit 2,8% de la production de France métropolitaine.

Si l'on considère la production finale annuelle d'animaux pour la consommation :

La région Occitanie a produit 20 000 têtes d'oies grasses en 2022 (soit 28,6% de la production de France métropolitaine en 2022 (deuxième place derrière la Nouvelle Aquitaine).

La région Occitanie a produit 4 335 000 têtes de canards gras en 2022 (soit 27,7% de la production de France métropolitaine en 2022 (deuxième place derrière la Nouvelle Aquitaine).

**Tableau 4 : effectifs en volailles et lapins en 2022 dans la région Occitanie**

	Effectifs	En % de France métropolitaine	Rang de l'Occitanie dans le classement des régions
Poules pondeuses d'œufs à couvrir	116 000	1,6%	10
Poules pondeuses d'œufs de consommation	1 720 000	3,0%	8
Poulettes	159 000	0,7%	10
Poulets de chair (y compris coqs et coquelets)	5 231 000	3,7%	9
<b>Ensemble Gallus</b>	<b>7 226 000</b>	<b>3,2%</b>	<b>10</b>
Canards à gaver	1 749 000	21,9%	2
Canards à rôtir	94 000	1,2%	6
Dindes et dindons (au premier octobre)	103 000	0,7%	9
Oies (à rôtir, à gaver)	18 000	8,7%	3
Pintades	431 000	5,2%	6
Cailles d'élevage	186 000	4,7%	3
Lapines reproductrices	11 000	2,9%	8

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (SAA). Les statistiques 2022 sont provisoires.

### L'Occitanie en tête des régions par le nombre de ruches et la production de miel

Avec 189 740 ruches en production, l'Occitanie concentre 18% des ruches de France métropolitaine et se place en tête des régions (cf. tableau 5).

L'Occitanie occupe également la première place du classement national des régions si l'on considère la production de miel récoltée : 3 222 510 kg (soit 16,4% de la production nationale).

**Tableau 5 : apiculture des exploitants agricoles, nombre de ruches en production et production récoltée en 2021**

	Occitanie	En % de France métropolitaine	Rang de l'Occitanie dans le classement des régions
Nombre de ruches en production	189 740	18,0%	1
Production récoltée (kg)	3 222 510	16,4%	1
Production moyenne par ruche (kg/ruche/an)	17,0	18,7	

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (SAA). Les statistiques 2022 sont provisoires.

#### **Pour en savoir plus :**

[Agreste, la statistique agricole \(agriculture.gouv.fr\)](https://agriculture.gouv.fr)

[Chambre d'agriculture - Occitanie \(chambre-agriculture.fr\)](https://chambre-agriculture.fr)

[DRAAF Occitanie \(agriculture.gouv.fr\)](https://agriculture.gouv.fr)